

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 7 juin 2016 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary

Chantale Coulombe

Félix Meisels

Philip Boumansour

Valérie Deilhes

Guylène Plante

Marie-Christine Côté

Sébastien Gobeil

Lyne Watier

Marie-Andrée Couillard

Sonia LeBlanc

Invitées :

Roseline Drolet

Maryse Tétrault

Était absente :

Mélissa Robin

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

Mme Watier souhaite la bienvenue à tous à cette dernière réunion de l'année.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Mme Watier constate que le quorum est atteint.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Watier présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.

On y effectue la correction suivante :

- 3.4 Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2016-2017 (au lieu du point 3.3)

On y effectue les ajouts suivants :

- 3.3 Sortie pour les élèves de 5^e année
- 3.5 Disco d'Halloween de la Fondation
- 3.6 Sortie pour les élèves de M. Philippe
- 4.2 Projet éducatif et plan de réussite

Il est proposé par Mme Guylène Plante d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 7 juin 2016. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-056**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 17 mai 2016

Correction :

- Section « Étaient présents » : On ajoute le nom de Mme Chantale Coulombe et on enlève celui de Mme Mélissa Robin.

Suivis :

- Point 5.1 : L'organisation scolaire présentée en mai prévoyait un transfert possible en 1^{re} année, mais deux départs ont été annoncés alors l'élève préalablement ciblé pourra rester à l'école.
- Point 5.3 : Mme Watier a demandé à ce que la documentation relative au possible changement à l'aire de desserte soit acheminée aux écoles concernées dès la fin du mois d'août afin d'avoir en main toutes les informations nécessaires avant l'assemblée générale des parents. Elle fera un suivi en août à ce sujet avant la fin de son mandat comme présidente du Conseil d'établissement. Il est à noter que cette consultation devrait traiter davantage de découpage du territoire plutôt que de la méthode de transition pour les transferts potentiels. Dossier à suivre...
- Point 6.1 : Le sondage aux parents utilisateurs du service de garde est maintenant prêt à être mis en ligne. Les éléments mentionnés lors de la dernière rencontre ont été pris en compte dans les modifications effectuées, en plus de certains ajouts sur des éléments questionnant Mme Couillard et Mme Tétrault. L'analyse des données recueillies se fera au mois d'août pour pouvoir modifier certaines pratiques dès septembre s'il y a lieu. Il est cependant rappelé que s'il devait y avoir une modification à l'amplitude d'ouverture, cette dernière ne serait effective qu'en 2017-2018.

Il est proposé par Mme Chantale Coulombe d'adopter le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2016. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-057**

2. Interventions du public

Aucune intervention du public.

3. Approbation

3.1 Document d'information générale concernant les règles de fonctionnement

Voir document « Document d'information générale concernant les règles de fonctionnement – Services de garde en milieu scolaire 2016-2017 »

Mme Maryse Tétrault présente brièvement le document en expliquant que ce dernier est identique à celui de l'an dernier, hormis la tarification régulière qui a été réduite à 8,10\$ par jour et qui sera majorée en janvier 2017. Elle s'attarde sur les pénalités au point 19, car deux d'entre elles ont été modifiées et doivent être approuvées par le Conseil d'établissement. Il s'agit en fait du montant exact de la subvention du gouvernement qui doit être facturée aux parents dans le cas où un élève inscrit serait finalement absent lors d'une journée pédagogique (7,97\$) ou de relâche (3,78\$). Ces couts se voient diminués puisque les frais pour les journées pédagogiques passeront de 15,93\$ à 12,20\$ l'an prochain.

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'approuver les deux modifications aux pénalités encourues par l'absence d'un enfant au service de garde lors d'une journée pédagogique ou d'une journée de relâche. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-058**

3.2 Sortie pour un groupe d'élèves du service de garde

Une éducatrice du service de garde, Mme Guylaine Breton, souhaiterait emmener son groupe de 3^e année chez elle à pied (à une distance de 1 km) pour un pique-nique de fin d'année. Ses assurances personnelles couvriraient l'activité puisqu'il s'agit d'un événement exceptionnel. Des autorisations seraient préalablement envoyées aux parents concernés.

Il est toutefois soulevé que les assurances ne couvrent pas les déplacements à pied... La vigilance est évidemment de mise pour les adultes accompagnateurs.

Il est proposé par Mme Guylène Plante d'approuver la sortie du groupe de service de garde de Mme Guylaine Breton. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-059**

3.3 Sortie pour les élèves de 5^e année

Les enseignantes de 5^e année aimeraient que leurs élèves puissent se rendre à un tournoi d'Ultimate Frisbee à l'école Saint-Vincent le 16 juin prochain dans le cadre de cours qu'ils suivent depuis quelques semaines. Le transport serait assuré par la Fondation de l'école.

Il est proposé par Mme Chantale Coulombe d'approuver la sortie des élèves de 5^e année le 16 juin prochain. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-060**

*On se demande si la Fondation tente toujours d'être équitable entre les niveaux quant à l'acceptation de demandes. Il serait intéressant que des membres viennent expliquer le processus de prise de décision au Conseil d'établissement à l'automne prochain.

3.4 Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2016-2017

Voir deux documents « Contribution des parents pour 2016-2017 » (noir et blanc / couleur)

Mme Couillard explique que la Commission scolaire a décidé d'uniformiser le document présentant l'ensemble des frais chargés aux parents annuellement. Une version en noir et blanc est présentée, mais on prioriserait une version en couleur pour l'an prochain, l'objectif à long terme étant d'envoyer ce document uniquement par courrier électronique dès l'année scolaire 2017-2018.

Les frais se divisent en trois catégories :

- la contribution des parents pour le matériel scolaire périssable (en jaune)
- la contribution des parents pour le matériel didactique complémentaire (en vert)
- le paiement pour les activités et sorties éducatives (éventuellement en rose)

Dans le but d'alléger le document mais de fournir aux parents toutes les informations relatives aux paiements à venir, cette dernière section pourrait simplement indiquer qu'un montant maximal de 60\$ (85\$ en 5^e année et 125\$ en 6^e année) serait facturé à l'automne lorsque l'ensemble des activités et sorties éducatives serait approuvé par le Conseil d'établissement, en fonction des résultats des sondages réalisés dans chacune des classes. Il pourrait également être signalé à cet endroit que la Fondation de l'école propose une contribution volontaire de 10\$ par élève.

Différents commentaires sont émis :

- On aurait apprécié avoir en main ces documents avant la réunion afin d'en prendre connaissance à l'avance et pouvoir comparer avec les documents de l'an dernier.
- On remarque que les marques dans le matériel périssable à se procurer sont suggérées et non exigées.
- On souhaiterait que certains endroits où les parents peuvent se procurer le matériel périssable soient ajoutés sur les listes. L'école ne peut pas fournir ses listes de matériel d'emblée, mais les commerçants peuvent appeler pour les obtenir.

Corrections :

- Un cartable de 1 pouce est demandé en anglais en 3^e année sur la version en noir et blanc et ne l'est plus sur la version en couleur. Ce serait à vérifier.
- Des coquilles sont à corriger dans le document original de la Commission scolaire...

On se demande pourquoi l'école ne fait pas affaire avec un commerce en particulier qui pourrait préparer des sacs conformément à ce qui est demandé par chacun des niveaux et qui pourrait aussi offrir un rabais compte tenu des achats de groupe. Mme Couillard informe les membres que l'école doit laisser la liberté aux parents d'aller effectuer leurs achats à différents endroits leur permettant d'obtenir les meilleurs prix. De plus, cette pratique ne viendrait pas tenir compte du matériel qu'un parent peut décider de réutiliser...

Mme Watier voit mal comment elle pourrait commenter le matériel didactique choisi par les enseignants puisque ce sont eux qui savent ce qu'ils jugent pertinent pour leurs élèves, en fonction de leur expérience... Mme Couillard confirme que les enseignants valident toujours chaque item du matériel demandé et s'assurent de réellement l'utiliser. Tous ont le souci d'arriver à un budget équilibré et de compléter les cahiers d'activités achetés.

M. Meisels aimerait que les membres du prochain Conseil d'établissement se penchent cet automne sur la politique de la Commission scolaire datant du 1^{er} juillet 2006 qui dit que l'école doit avoir des règles précises pour des familles ayant des difficultés financières. Mme Couillard précise que ces situations arrivent à l'occasion et qu'un étalement des coûts est proposé ou qu'une demande est faite à la Fondation. Il n'y a actuellement aucune directive écrite à ce sujet et l'aide apportée par l'école ne peut se faire qu'à la demande des parents. On se questionne si cette politique doit être divulguée ou si elle doit rester à l'interne. Ce sera à rediscuter à l'automne.

Il est proposé par Mme Lyne Watier d'approuver les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2016-2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-061**

3.5 Disco d'Halloween de la Fondation

Comme l'an dernier, les membres de la Fondation aimeraient organiser une disco à l'occasion de l'Halloween. Cette dernière aurait lieu le vendredi 28 octobre et serait offerte aux élèves de la 3^e année à la 6^e année. Cette activité nécessite l'approbation du Conseil d'établissement puisqu'elle aurait lieu en dehors des heures habituelles de classe.

Il est proposé par Mme Diane Alary d'approuver la disco d'Halloween de la Fondation pour l'an prochain. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-062**

3.6 Sortie pour les élèves de la classe de M. Philippe (3^e année)

Lors de la dernière réunion, les membres du Conseil d'établissement devaient approuver une sortie pour les élèves de 3^e année de M. Philippe. Ces derniers étaient invités pour un pique-nique et une baignade avec sauveteur chez un parent de la classe. Il avait été demandé de vérifier si les assurances de l'école couvraient ce type d'activité. Finalement, ce serait plutôt les assurances du parent en question qui seraient en vigueur.

M. Gobeil propose, s'il y a d'autres demandes du même genre dans les prochaines années, qu'on demande à l'avance à l'assureur un certificat de conformité que l'école pourrait garder dans ses dossiers pour se protéger. Les enseignants et les éducateurs du service de garde seront avisés.

Il est proposé par Mme Sonia LeBlanc d'approuver la sortie des élèves de la classe de M. Philippe Bolduc. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-063**

4. Adoption

4.1 Date de la prochaine assemblée générale des parents

Mme Watier revient sur la discussion ayant eu lieu lors d'une réunion précédente en proposant que le statu quo soit maintenu quant à la formule puisqu'il y aura une nouvelle direction, un nouveau président de Conseil d'établissement ainsi qu'un nouveau président de Fondation en septembre. L'idée de joindre l'assemblée générale des parents à une petite fête de début d'année n'est donc pas idéale compte tenu de ce contexte. Elle propose donc la date du 20 septembre à 17h00, soit le premier mardi après les rencontres de parents de début d'année. Elle s'assurerait que la première rencontre du Conseil d'établissement ait lieu au début octobre (ou même avant...) afin de discuter sur le possible changement à l'aire de desserte de l'école et d'approuver rapidement les activités et sorties éducatives.

Il est suggéré de jumeler l'assemblée générale des parents à la présentation des spécialistes, le but étant d'avoir un plus grand nombre de participants, mais également de modifier la période d'information de début d'année de la direction au gymnase, ce qui permettrait aux enseignants de démarrer leur réunion à 19h00 et aux spécialistes de ne se déplacer qu'une seule fois. Les enseignants devront toutefois être consultés à ce sujet. À suivre...

Voici l'horaire prévu des différentes réunions de début d'année :

- lundi 29 août : réunion de parents pour les enseignants du préscolaire et du 3^e cycle
- mardi 30 août : réunion des parents utilisateurs du service de garde
- mercredi 31 août : rentrée scolaire
- jeudi 8 septembre : réunion de parents pour les enseignants du 1^{er} cycle
- mardi 13 septembre : réunion de parents pour les enseignants du 2^e cycle

Certains trouvent la date du 20 septembre trop éloignée alors qu'on avait parlé de devancer l'assemblée générale des parents. Après discussion, plusieurs dates sont évoquées, mais toutes ne font pas l'unanimité et semblent comporter des désavantages :

- jeudi 1^{er} septembre à 19h00 (choix le plus logique pour ce qui est d'avoir une rencontre d'information le plus tôt possible, avant les réunions de parents du 1^{er} cycle et du 2^e cycle, MAIS possibilité non retenue puisqu'on compte déjà deux réunions lors de cette semaine, en plus de la rentrée des classes)
- mardi 6 septembre à 19h00 (choix qui maintient l'idée de devancer la rencontre, MAIS qui a lieu la même semaine que la réunion de parents du 1^{er} cycle et qui tombe au retour d'un long congé)
- jeudi 15 septembre à 19h00 (choix qui permet de devancer légèrement la date initiale proposée du 20 septembre, MAIS qui a lieu la même semaine que la réunion de parents du 2^e cycle et qui n'est qu'à 5 jours du 20 septembre)
- mardi 20 septembre à 17h00 (statu quo proposé par Mme Watier et Mme Couillard)

Il est finalement proposé par Mme Lyne Watier d'adopter la date du 6 septembre à 19h00 pour l'assemblée générale des parents, si les enseignants sont d'accord pour modifier la

formule actuelle de rencontre au gymnase avant leur réunion. Si les enseignants sont en désaccord avec cette modification, l'assemblée aurait lieu le mardi 20 septembre à 17h00 selon l'ancienne formule. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-064**

4.2 Projet éducatif et plan de réussite

Voir document « Progresser ensemble au fil des saisons – Projet éducatif et plan de réussite »

Mme Couillard présente la version finale du projet éducatif et du plan de réussite de l'école Les Bocages pour 2015-2020. Tous les correctifs demandés lors de la dernière réunion ont été faits. Elle mentionne que le document peut déjà être consulté sur le site Web de l'école, à l'aide de liens variés. Il reste certaines parties à ajouter, dont les annexes qui ne sont pas encore disponibles. Une enseignante a été libérée pour travailler sur le dossier et l'objectif est de garder cette ressource afin de maintenir le site à jour et de l'enrichir l'an prochain. Il est demandé à ce qu'on trouve sur le site un lien vers le document intégral en version PDF afin que les parents puissent également avoir accès à l'introduction présentant l'école.

*M. Meisels émet à nouveau certaines réserves quant à la terminologie employée. Il rappelle que les axes de développement devraient plutôt être des objectifs, qui sont gérés en fonction de résultats à atteindre. Il poursuivra cette discussion avec les services éducatifs de la Commission scolaire puisqu'il n'est pas tout à fait convaincu que le plan de réussite reflète bien les missions que l'école s'est donnée dans le projet éducatif.

*Mme Drolet demande quant à elle des éclaircissements pour distinguer le plan de réussite du projet éducatif. Ce dernier, qui comprend les orientations générales, les valeurs et les axes de développement, est échelonné sur une période de 5 ans tandis que le plan de réussite, qui concerne davantage les moyens et indicateurs de suivi, doit être adopté à chaque année. Cela sème une certaine confusion chez les membres qui constatent qu'une reddition de compte annuelle (section « Bilan 1-2-3) est nécessaire pour une partie du document à adopter alors que l'ensemble du document est présenté comme quinquennal. On aimerait avoir des clarifications à ce sujet.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'adopter le projet éducatif et plan de réussite 2015-2020, en faisant part à la Commission scolaire des questionnements soulevés au sujet de la terminologie employée et du canevas proposé regroupant deux éléments qui ne sont pas adoptés selon le même échéancier. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-15-16-065**

5. Information

5.1 Bilan des sorties éducatives au service de garde

Voir tableau des activités planifiées lors des pédagogiques 2015-2016 au service de garde

Mme Tétrault présente le bilan des activités et sorties offertes cette année au service de garde durant les journées pédagogiques. Elle précise que les parents ont toujours le choix de

payer pour une journée à l'école (tarif de base) ou pour une sortie (tarif de base + cout de l'activité + transport). Moins de sorties ont été proposées cette année compte tenu de l'augmentation du tarif de base à 15,93\$, ce qui a eu pour effet de diminuer les inscriptions.

Mme Tétrault est à finaliser le document d'information du service de garde à remettre en septembre aux parents. Elle y a indiqué certaines sorties prévues et des activités déjà planifiées lors des journées pédagogiques. Le tarif de base sera de 12,20\$ et on peut considérer un montant maximal de 25\$ lorsqu'un enfant participe à une sortie. Il y aura une nouveauté l'an prochain : des activités seront destinées aux élèves du préscolaire à la 2^e année et d'autres aux élèves de la 3^e à la 6^e année lors de chaque journée pédagogique.

*Il est demandé de vérifier si l'activité avec le Club Fy, initialement prévue le 12 novembre dernier mais annulée à cause de la grève, a été reportée.

6. Consultation

Aucun point de consultation n'était à l'ordre du jour.

7. Informations générales

7.1 Mot de la présidente

Mme Watier rappelle aux membres qu'il s'agit de sa dernière réunion en tant que membre et présidente du Conseil d'établissement puisque son fils fera son entrée au secondaire l'an prochain. Elle remercie les membres pour les discussions toujours respectueuses ainsi que Mme Couillard pour les trois dernières années. Elle lui souhaite du succès dans ce nouveau défi pour elle.

7.2 Mot de la directrice

Mme Couillard informe les membres sur différents sujets :

- La transition avec le nouveau directeur, M. Sébastien Simard, est entamée et ce dernier entrera en fonction à compter du 1^{er} juillet.
- Mme Vanessa quittera pour son congé de maternité vendredi le 10 juin. Une secrétaire de transition viendra clore l'année avant l'arrivée de sa remplaçante officielle, Mme Catherine Vallerand, en aout.

7.3 Mot du trésorier

M. Boumansour informe les membres que le montant restant de 105\$ au budget de départ de 1105\$ a été utilisé comme prévu pour la soirée de reconnaissance des bénévoles.

7.4 Mot du représentant du Comité de parents

Voir le courrier électronique intitulé « Notes – réunions du Comité de parents CSDD » envoyé le 7 juin (deux procès-verbaux joints à l'envoi)

M. Meisels informe les membres des discussions ayant eu lieu lors de ses deux dernières réunions (6 avril et 11 mai) :

- Le directeur général, M. Christian Pleau et le secrétaire général et directeur général adjoint M. Jackie Tremblay ont fourni des explications sur les contributions financières exigées des parents. Ils ont dit notamment qu'on ne peut pas charger des frais aux parents pour des sessions de préparation aux examens du Ministère donnés en dehors des horaires habituels de classe.
- Selon le directeur général, il semble que la période de compressions budgétaires soit terminée. On parle maintenant de réinvestissement (18 millions de dollars), notamment dans les milieux défavorisés. La Commission scolaire des Découvreurs n'est pas visée.
- Le nouveau ministre, M. Sébastien Proulx, serait moins pressé à apporter des changements à la gouvernance, dans le cadre de la loi 86 sur la réorganisation scolaire.
- Selon un délégué, son école primaire perdrait un nombre d'élèves équivalent à une classe de 6^e année en faveur des écoles qui offrent l'anglais intensif.
- On apprend que ce ne sont pas tous les commissaires scolaires qui rendent visite aux Conseils d'établissement des écoles qu'ils représentent.
- Douze projets ont été soumis pour les « Bourses d'initiatives parentales » et trois bourses ont été annoncées : projet de déplacement actif à pied et à vélo (école Les Sources), projet de conférences aux parents (école secondaire De Rochebelle) et projet de cabanes à oiseaux (école des Hauts-Clochers). Une bourse additionnelle a été offerte par le Comité EHDAA au Collège des Compagnons pour un projet d'orthopédagogue qui encadre l'aide aux devoirs.
- À l'école des Hauts-Clochers (et ailleurs), une dictée préparée, appelée « la dictée de la Fondation », remplace la dictée P.G.L., ce qui permet de recueillir des fonds pour un terrain de soccer synthétique.

- Il y a eu une présentation intéressante sur le Trottibus, un programme de la Société canadienne du cancer (www.trottibus.ca) qui est déjà implanté dans quelques écoles de la Commission scolaire (L'Arbrisseau, Les Sources et Primevères). Seulement 30% des enfants marchent pour aller à l'école. En plus de les faire bouger, cela a pour effet de diminuer la circulation automobile près de l'école et ainsi assurer une meilleure sécurité. Une animatrice serait disponible pour faire une présentation au Conseil d'établissement, à aider à créer un sondage, à mettre en place un comité organisateur, former des bénévoles, etc.
- Il y a eu une présentation d'un programme qui fait bouger, « Sautons en Cœur » qui fait également la promotion des saines habitudes de vie.
- Il y a eu une présentation sur le transport scolaire par l'équipe de la Commission scolaire.

- Le directeur général a informé les délégués au Comité de parents des changements éventuels de quelques directions scolaires (annoncés depuis).
- Le Comité de parents a adopté une résolution appuyant le choix du comité de sélection du protecteur de l'élève seulement si le commissaire-parent membre du comité endosse ce choix.
- Une discussion a eu lieu sur l'utilisation des budgets des Conseils d'établissement, ces derniers ayant été implantés pour faciliter la participation des parents. Le président du Comité de parents, M. Stéphane Lapierre, souligne que les frais de secrétariat devraient incomber à la direction de l'école.

M. Meisels informe que les membres que la prochaine réunion aura lieu le mercredi 8 juin.

7.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Diane : Le Défi têtes rasées, ayant eu lieu le 28 mai dernier, a été un vif succès. On a amassé près de 17 000\$, pour un total d'environ 57 000\$ en trois ans. Deux commanditaires se sont ajoutés : PEPSI et la banque TD (qui est en discussion avec Leucan pour devenir un commanditaire provincial). Plusieurs bénévoles étaient présents.

Mme Guylène : Les élèves du 3^e cycle sont actuellement dans leurs évaluations de la Commission scolaire et du Ministère. Différentes activités auront lieu dans la dernière semaine d'école, dont des activités avec les élèves de 2^e année.

Mme Sonia : Les élèves du 1^{er} cycle sont également dans les évaluations de la Commission scolaire. Un montant excédentaire dans le budget des activités et sorties éducatives permettra d'offrir aux enfants une activité surprise de fin d'année (« Katag »).

Mme Marie-Christine : Les élèves du 2^e cycle sont eux aussi en pleine session d'évaluations de fin d'année, dont les examens du Ministère pour les élèves de 4^e année. Le mardi 21 juin, les classes de 4^e année iront en sortie aux fortifications de Québec et au Musée de la Civilisation.

7.6 Mot de la commissaire

Mme Drolet informe les membres sur les sujets suivants :

- Les élections scolaires ont eu lieu le 5 juin dernier, avec un taux de participation de 2,5% (335 personnes sur une possibilité de 9200 électeurs). C'est Mme Marie-Josée Truchon, une enseignante, conseillère pédagogique et directrice d'école retraitée, qui a été élue.
- Mme Linda Larouche a été nommée nouvelle protectrice de l'élève. Elle occupe déjà ce poste pour la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin. Il est à noter que très peu de dossiers sont traités à chaque année (entre deux et quatre...).
- Il y a eu beaucoup de changements de directions d'école qui ont été affectées ailleurs.

- La Commission scolaire a présenté un budget équilibré, dans lequel il n'y a pas de nouvelles compressions du Ministère, mais pas de gains non plus. Les principales nouvelles dépenses concernent l'implantation de la 5^e secondaire à l'école des Pionniers et la restructuration pédagogique et administrative des centres de formation professionnelle. Par ailleurs, le Ministère a établi que certains budgets attribués pourraient être utilisés autrement par les écoles. Par exemple, les allocations pour l'achat de livres de bibliothèque et pour l'aide aux devoirs pourraient être transférées ailleurs, en autant qu'ils soient octroyées pour des services aux élèves. Cela donnera plus de latitude aux écoles en autant qu'elles fassent une reddition de compte.
- On comptera 293 élèves de plus à la Commission scolaire l'an prochain (202 au primaire et 91 au secondaire).

8. Varia

8.1 Bilan de votre expérience comme membre du Conseil d'établissement

Mme Watier invite les membres en fin de mandat à poursuivre leur participation au Conseil d'établissement de l'école afin d'assurer une continuité. Elle rappelle l'importance d'adopter des règles de régie interne dès la première réunion d'octobre.

Mme Couillard remercie Mme Watier pour sa grande implication, que ce soit pour la préparation des réunions du Conseil d'établissement, les suivis à y apporter ou encore le Défi Têtes rasées. Elle apprécie également que les parents et enseignants fassent équipe.

Mme Drolet remercie de son côté Mme Watier et Mme Couillard et souligne que le Conseil d'établissement de l'école Les Bocages est mature et se pose des questions de fond. Elle souhaite que la Commission scolaire prenne davantage en considération les Conseils d'établissement pour les années futures.

Levée de l'assemblée à 21h40.

Lyne Watier, présidente

Marie-Andrée Couillard, directrice

Secrétaire : Marie-Christine Côté